

NEOLIFE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

NEOLIFE

11 chemin des Anciennes Vignes
Bâtiment Sendaï
69410 Champagne-au-Mont-d'Or

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la NEOLIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Règles et méthodes comptables – Règles générales » de l'annexe des comptes annuels expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation est retenu pour l'établissement des comptes annuels. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société.
- Les frais de développement sont comptabilisés conformément aux principes comptables décrits dans la note « Règles et méthodes comptables de l'annexe ». Nos travaux ont consisté à vérifier le bien-fondé de l'approche retenue et sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations, requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 28 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilor Commissariat aux comptes



Jean-François Bourrin

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 472 981	1 323 997	148 984	291 212
Frais de recherche et de développement	2 168 305	1 596 131	572 174	685 378
Concessions, brevets et droits assimilés	533	400	133	311
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	46 729	26 072	20 657	35 870
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	423 810	294 588	129 222	207 677
Autres immobilisations corporelles	139 961	35 174	104 787	32 168
Immob. en cours / Avances & acomptes	64 469		64 469	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 326 343	426 343	2 900 000	2 900 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	258 085		258 085	
Autres immobilisations financières	82 215		82 215	86 141
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 983 432	3 702 705	4 280 727	4 238 757
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	955 313	35 593	919 720	524 775
Créances				
Clients et comptes rattachés	899 630	18 282	881 348	861 135
Fournisseurs débiteurs	98 475		98 475	451
Personnel	8 300		8 300	5 300
Etat, Impôts sur les bénéfices	64 163		64 163	63 658
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	95 348		95 348	49 720
Autres créances	61 628		61 628	21 864
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	1 979		1 979	23 260
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 828 573		1 828 573	3 283 159
Charges constatées d'avance	116 100		116 100	61 244
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 129 510	53 875	4 075 635	4 894 566
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 936		4 936	7 697
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	4 936		4 936	7 697
TOTAL ACTIF	12 117 877	3 756 580	8 361 297	9 141 020


Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 237 763	5 168 688
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 704 787	1 497 562
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 440 739	1 440 739
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 036 641	-3 406 164
Résultat de l'exercice	-304 048	-630 477
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 283	39 150
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 083 884	4 109 498
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 000	27 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	27 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	2 698 889	3 281 695
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 483	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 700 372	3 281 695
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	253 763	197 164
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	838 366	934 071
<i>Personnel</i>	217 646	137 479
<i>Organismes sociaux</i>	104 924	149 723
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	7 714	1 490
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	19 116	17 135
Dettes fiscales et sociales	349 400	305 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 428	3 600
Autres dettes	114 085	282 166
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 257 414	5 004 522
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 361 297	9 141 020

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	10 540 883	7 681 150	2 859 733	37,23
Production vendue	184 014	151 825	32 190	21,20
Autres produits	346 667	283 645	63 022	22,22
Total	11 071 564	8 116 620	2 954 944	36,41
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	7 620 093	5 040 781	2 579 313	51,17
Variation de stock (m/ses)	-358 346	14 642	-372 988	NS
Achats de m.p & aut.approv.	164 703	112 135	52 568	46,88
Variation de stock (m.p.)		14 682	-14 682	-100,00
Autres achats & charges externes	1 443 012	1 269 720	173 291	13,65
Total	8 869 462	6 451 960	2 417 502	37,47
MARGE SUR M/SES & MAT	2 202 102	1 664 660	537 442	32,29
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	43 535	47 409	-3 874	-8,17
Salaires et Traitements	1 163 089	890 031	273 058	30,68
Charges sociales	406 746	361 707	45 039	12,45
Amortissements et provisions	646 186	792 821	-146 636	-18,50
Autres charges	221 023	192 366	28 657	14,90
Total	2 480 578	2 284 334	196 244	8,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	-278 476	-619 674	341 198	-55,06
Produits financiers	10 891	1 463	9 428	644,28
Charges financières	45 658	53 483	-7 824	-14,63
Résultat financier	-34 767	-52 019	17 252	-33,16
RESULTAT COURANT	-313 243	-671 693	358 450	-53,37
Produits exceptionnels	30 732	5 685	25 047	440,56
Charges exceptionnelles	85 699	28 127	57 573	204,69
Résultat exceptionnel	-54 967	-22 442	-32 526	144,94
Impôts sur les bénéfices	-64 163	-63 658	-505	0,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	-304 048	-630 477	326 429	-51,77

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA NEOLIFE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 8 361 297 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 304 048 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par le Directoire et approuvés par le Conseil de Surveillance.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation : l'épidémie de COVID-19 et ses conséquences sont des événements qui ont débutés avant la clôture de l'exercice 2021.

A la date d'arrêt des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne pouvons chiffrer de manière précise les incidences financières des conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur l'activité du prochain exercice.

A cette même date d'arrêt des comptes, la gouvernance n'a pas connaissance d'incertitudes significatives remettant en cause le principe de continuité d'exploitation dans l'entité.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société NEOLIFE SA, société tête de groupe, a été retenue par le Directoire du fait :

- De l'amélioration de la rentabilité opérationnelle (EBITDA) au 31 décembre 2021 ;
- Du niveau de trésorerie au 31 décembre 2021 ;
- Des prévisions d'activités sur les prochains mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Frais de développement : 5 ans
- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Brevets et marques : 20 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif lorsque les conditions d'activation précisées à l'article 212.3 alinéa 2 du règlement 2014-03 relatif au PCG sont remplies.

Frais de constitution, d'augmentation de capital et d'introduction en bourse

Les frais, honoraires, commissions engagés dans le cadre de la constitution de la société, des mouvements intervenus sur le capital social et de son introduction en bourse sont inscrits à l'actif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à la valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Ainsi les titres de NEOCO sont dépréciés à la clôture pour un montant de 426 K€

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe est à jour de l'ensemble de ses charges sociales et patronales ainsi que de ses échéanciers d'emprunts bancaires.

Pour rappel, NEOLIFE a souscrit sur 2020 3 PGE pour un montant total de 2,0 M€ dont 172 K€ remboursés au 31/12/2021.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Opérations sur le capital social de NEOLIFE SA :

Suivant décisions du directoire en date du 11 janvier 2021, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 69.075,10 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 690.751 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 690.751 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 276.300,40 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2021 est fixé à 5.237.763 € et il est divisé en 52.377.630 actions.

Parcours de l'action Neolife sur le marché Euronext Growth Paris :

Le cours de l'action est de 0,308€ au 31 décembre 2021, ce qui donne une valorisation boursière de 16.1 M€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 427 512	213 774		3 641 286
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 627	3 250	36 615	47 262
Immobilisations incorporelles	3 508 139	217 024	36 615	3 688 548
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 026 238	64 790	667 218	423 810
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 403	84 649	40 861	85 190
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 559	16 766	52 554	54 771
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		2 776		2 776
- Avances et acomptes		61 693		61 693
Immobilisations corporelles	1 158 200	230 674	760 632	628 241
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 326 343			3 326 343
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	86 141	258 085	3 926	340 300
Immobilisations financières	3 412 484	258 085	3 926	3 666 643
ACTIF IMMOBILISE	8 078 822	705 782	801 173	7 983 432

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	217 024	230 674	258 085	705 782
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	217 024	230 674	258 085	705 782
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	3 000			3 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service	33 615	760 632	3 926	798 173
Diminutions de l'exercice	36 615	760 632	3 926	801 173

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions	217 024	230 674	258 085	705 782
Augmentations de l'exercice	217 024	230 674	258 085	705 782
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	3 000			3 000
Mises hors service	33 615	760 632	3 926	798 173
Diminutions de l'exercice	36 615	760 632	3 926	801 173

Notes sur le bilan**Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	148 984	20,00
Total	148 984	

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de recherche et développement	2 168 305	5
Frais de recherche	2 168 305	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU NEOCO 69760 LIMONEST	3 284 000	-582 523	100,00	-106 141
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 326 343	2 900 000	21 243		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les titres NEOCO sont dépréciés pour 426 K€.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 450 922	469 206		2 920 128
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 446	14 812	32 786	26 472
Immobilisations incorporelles	2 495 368	484 018	32 786	2 946 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	818 561	103 227	627 200	294 588
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 363	5 326	32 460	4 229
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 431	13 502	50 988	30 945
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	918 355	122 055	710 648	329 762
ACTIF IMMOBILISE	3 413 722	606 073	743 433	3 276 362

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentatio des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	955 313	596 967	358 346	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	955 313	596 967	358 346	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 683 945 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	258 085	105 088	152 997
Autres	82 215		82 215
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	327 915	327 915	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	116 100	110 226	5 874
Total	1 683 945	1 442 859	241 086
Prêts accordés en cours d'exercice	258 085		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/prêts	8 085
Clients - factures à établir	40 643
Divers - produits à recevoir	2 237
Banque - intérêts courus à recevoir	96
Total	51 061

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 237 763,00 euro décomposé en 52 377 630 titres d'une valeur nominale de 0,10 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	51 686 879	0,10
Titres émis pendant l'exercice	690 751	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	52 377 630	0,10

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 150	2 133		41 283
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 150	2 133		41 283
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 133		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	27 000		7 000		20 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	27 000		7 000		20 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			7 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

État des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 003 651 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 483	1 483		
- à plus de 1 an à l'origine	2 698 889	764 938	1 933 951	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	838 366	838 366		
Dettes fiscales et sociales	349 400	349 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 428	1 428		
Autres dettes (**)	114 085	114 085		
Produits constatés d'avance				
Total	4 003 651	2 069 700	1 933 951	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	2 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	583 415			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	88 967
Frs immobil. - fact. non parvenues	1 428
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	589
Banque intérêts courus à payer	1 483
Dettes provis. pr congés à payer	51 438
Personnel - primes et indem à payer	166 207
Charges sociales s/congés à payer	23 120
Charges sociales s/primes à payer	7 069
Formation continue	2 557
Taxe d apprentissage	2 199
Etat - autres charges à payer	10 327
Clients - rrr à accorder	93 935
Total	449 319

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
EMBALLAGES	594		
PAPETERIE	350		
LOCATIONS	2 102		
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	16 734		
ASSURANCES	28 032		
DOCUMENTATION	4 979		
SEMINAIRE	2 475		
HONORAIRES	24 371		
PUBLICITE MARKETING	34 015		
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATION	1 133		
FRAIS BANCAIRES	127		
COTISATIONS	1 188		
Total	116 100		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes de marchandises	10 540 883
Produits des activités annexes	184 014
TOTAL	10 724 897

Le chiffre d'affaires provient de la vente d'éléments de construction (principalement des bardages pour le revêtement mural et des lames de terrasse pour les revêtements de sols) produits à partir d'un matériau innovant. Leur reconnaissance en revenu est générée par la livraison des produits.

En outre, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la vente de compound (matériau de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profilés. Cette comptabilisation, reflétant la réalité juridique, conduit cependant la Société à présenter un chiffre d'affaires retraité calculé.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-313 243	-64 163	-249 080
+ Résultat exceptionnel	-54 967		-54 967
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-368 211	-64 163	-304 048
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 2 735 219 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 283
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	41 283
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	10 982 157
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	2 735 219
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

 **Autres informations****Evènements postérieurs à la clôture**

NEANT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	2	
Ouvriers		
Total	16	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 581
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	15 581
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées selon les hypothèses suivantes :

L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans, aucune augmentation annuelle des salaires n'a été prise en compte. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle, comprenant le taux d'inflation, s'élève à 1 %. La table de mortalité retenue est la table réglementaire TV 88/90 et le taux de charges sociales patronales retenu est de 50 % pour les cadres et de 40 % pour les employés.

Cette méthode est conforme à la méthode préférentielle énoncée par le Règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés.

Autres engagements :

L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 500 000 euros est garanti par :

- Un dépôt de 25 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
- Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40%,
- Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%,
- La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE.

L'emprunt souscrit auprès de la BPI en mars 2019 pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :

- Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
- Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt pour l'Innovation à hauteur de 30%,
- Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 50%,
- La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Sébastien MARIN-LAFLECHE.

 **Autres informations**

L'emprunt souscrit auprès de la BPI en février 2016 pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :

- Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
- Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40%,
- Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%.

L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :

- Un dépôt de 10 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
- Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour amorçage à hauteur de 40%,
- Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%,
- La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE et de Madame Florence MOULIN.

L'emprunt souscrit auprès de la banque CE pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :

- Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 35 %,
- Une contre-garantie reçue de BPI France Régions à hauteur de 35 %.

L'emprunt souscrit auprès de la banque CA pour un montant nominal de 300 000 euros est garanti par :

- Une contre-garantie reçue de BPI au titre du Fonds National de garantie renforcement de la trésorerie à hauteur de 50 %,

Les emprunts souscrits auprès des banques CE, SG et CA pour un montant nominal de 1 000 000 euros, 200 000 euros et 800 000 euros respectivement sont garantis par :

- Une contre-garantie de l'État français dite « PGE » à hauteur de 90%.